

A Monsieur Deherne,
bien cordialement,

G. Moch

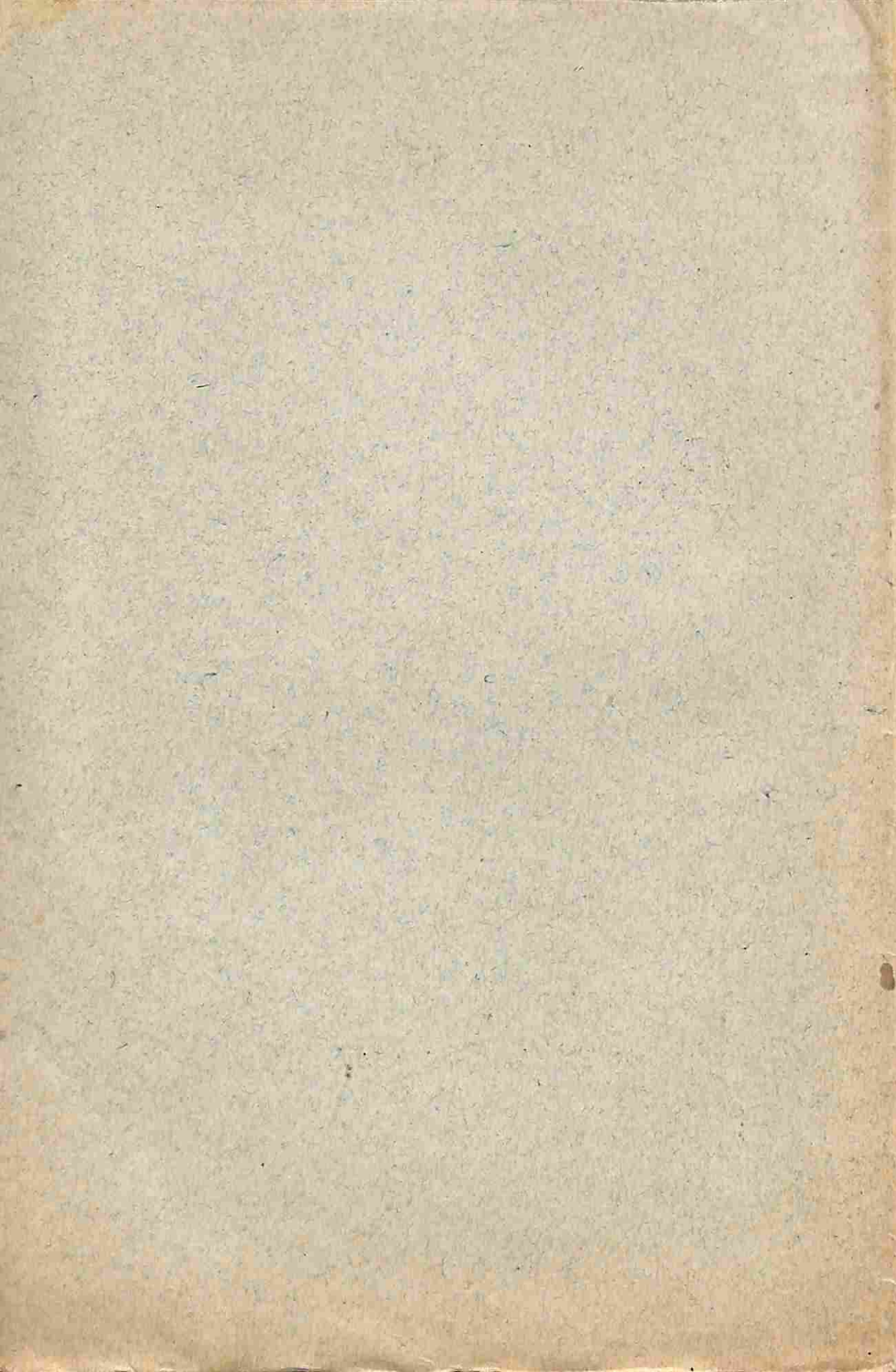
GASTON MOCH

Une
Royale Idée

(Extrait de la REVUE DES REVUES, n° du 1^{er} décembre 1897)

PARIS
TYPOGRAPHIE A. DAVY
52, RUE MADAME

—
1897



GASTON MOCH

Une
Royale Idée

(Extrait de la REVUE DES REVUES, n° du 1^{er} décembre 1897)

PARIS
TYPOGRAPHIE A. DAVY
52, RUE MADAME

—
1897



UNE ROYALE IDÉE

I

QU'ON sait dans quelles transes l'Europe est périodiquement plongée par le différend plusieurs fois séculaire qui a divisé jusqu'ici les deux puissants royaumes d'Ixie et de Zédie.

Il s'agit de la possession d'un lopin de terre, situé sur la frontière des deux Etats : en tout, quatre lieues carrées avec moins de dix mille habitants, groupés dans une petite bourgade.

Vers le milieu du xv^e siècle, Pancrace XXIII, roi d'Ixie, avait épousé la trop belle duchesse Agathe, fille et unique héritière du célèbre margrave Barnabé-le-Grand, qui fut plus tard le premier roi de Zédie. La dot de la duchesse se composait de cent mille ducats d'or, somme considérable pour l'époque, et de la seigneurie de Petit-bourg, le territoire qui fut disputé depuis avec tant d'acharnement.

Au bout de plusieurs années, les écarts de conduite de la belle Agathe causèrent de tels scandales à la cour d'Ixie, que le malheureux Pancrace dut la répudier. Peut-être encore, laissé à lui-même, aurait-il cédé à sa passion pour elle, et imposé silence à son indignation. Mais celui qui lui avait ouvert les yeux sur les débordements de sa femme, n'était rien moins que l'envoyé de la jeune et puissante reine d'Ygrecque ; à quoi le roi avait reconnu de quel côté le poussait sa destinée, et qu'Agathe était un grand empêchement à l'union la plus avantageuse. Il résolut donc de s'abandonner à sa juste colère, renvoya l'épouse infidèle à son père, et convola avec la reine Sophie. Ses Etats en furent triplés, ce qui adoucit considérablement l'amertume de ses déboires conjugaux.

On voit que Pancrace possédait une des principales qualités requises du souverain qui veut arrondir pour ses successeurs le domaine de ses ancêtres : il savait sacrifier à la gloire de sa maison les sentiments de l'homme privé. Il le prouva bien, à l'occasion de son divorce.

Barnabé-le-Grand n'avait pu faire autrement que de recueillir la

piteuse Agathe. Mais, naturellement, il demanda que la dot lui fût restituée, estimant peu convenable qu'elle servit à enrichir l'astucieuse Sophie. Pour les espèces, la réponse de Pancrace fut nette; elles étaient dépensées, et le Trésor se trouvait à sec. Et même, elles avaient été consacrées à fortifier Petitbourg, et à y installer une solide garnison, bien munie de tout, et fort propre à appuyer les arguments de son souverain.

Mais il était difficile de soutenir que Petitbourg eût disparu de même; le district était assez petit pour que, des Etats de Barnabé, on aperçût la flèche de la cathédrale et la tour principale des fortifications !

Pancrace XXIII, confiant dans le bon droit que lui assurait sa vaillante armée, résolut donc d'ergoter. Il fit observer à son ci-devant beau-père que, d'après le contrat de mariage que tous deux avaient daigné signer, la ci-devant reine lui avait apporté en dot la cité de Petitbourg, *civitatem Parvoburgensem*, mais non le canton qui l'entourait; que ce canton, non mentionné au contrat, était donc une chose sans maître, *res nullius*, au moment où lui, Pancrace, l'avait fait occuper, et que cette chose sans maître était devenue légitimement la chose de Pancrace, *res Pancratii*; que, conséquemment, le commandant de la forteresse avait ordre de remettre Petitbourg aux troupes zédiennes que le margrave enverrait à cet effet, mais Petitbourg seulement, à l'exclusion de toute parcelle du territoire environnant; et que son armée de campagne empêcherait énergiquement toute violation de ce territoire.

Sans relever le mauvais goût de cette ironie, Barnabé lui fit répondre par un ambassadeur extraordinaire que la théorie de la *res nullius* ne tenait pas debout, vu qu'il était constant que la banlieue de Petitbourg, comme la ville même, avait relevé du margrave de Zédie jusqu'au jour du mariage de sa fille bien-aimée; qu'à aucune époque, cette banlieue n'avait été séparée de son chef-lieu, en sorte que la *civitas Parvoburgensis* du contrat désignait évidemment, dans l'esprit de chacun, la ville avec ses dépendances naturelles; et il terminait en fixant un court délai, dans lequel il entendait que son ex-gendre retirât ses troupes du territoire contesté.

Pancrace les retira en effet. Mais ce fut pour les porter sur le territoire de Barnabé. Et c'est ainsi que s'engagea la première grande guerre entre l'Ixie et la Zédie.

II

Depuis ce moment, l'histoire des deux pays n'est plus qu'une suite inextricable de luttes sanglantes pour la possession de ce lambeau de territoire. Les Etats des deux souverains ont été parcourus en tous sens par des armées semant la ruine et la mort sur leur route; et les annexions par lesquelles les successeurs de Pancrace et de Barnabé ont, à diverses reprises, agrandi leurs possessions sur d'autres

frontières, n'ont fait que de rendre cette rivalité plus terrible, en augmentant la puissance des deux adversaires, et en entraînant de nouveaux peuples dans leur querelle. Quant au prétexte de tant d'horreurs, au canton de Petitbourg, on juge de ce qu'il a souffert ; sept fois la malheureuse ville a été détruite de fond en comble, et sept fois ses habitants, ou du moins les rares survivants de sa population, se sont obstinés à la reconstruire.

Aujourd'hui encore, la question petitbourgeoise reste ouverte. Les Ixiens et les Zédiens sont animés d'une haine féroce les uns contre les autres. Chacun des deux peuples considère ce sol comme sacré et lui appartenant légitimement, moins en vertu de l'acte de mariage de Pancrace et d'Agathe, ou des traités contradictoires qui lui ont succédé, que parce que les champs de Petitbourg ont été tant de fois arrosés du sang des ancêtres ; mais chacun oublie que le sang des deux races s'est mélangé sur cette terre et, ne respectant que ses ancêtres, maudit ceux du voisin. Les choses en sont venues à un tel point, qu'on risque d'être écharpé si l'on prononce dans les rues d'Ixville un mot en langue zédienne, ou si l'on insinue à un Zédien que la civilisation ixienne a vraiment produit quelques grands savants.

De part et d'autre, les armées ont été mises sur un pied formidable. Toute la population valide est sous les armes. L'agriculture et l'industrie en sont à considérer comme un bonheur relatif que les deux races aillent en s'abâtardissant par l'effet des saignées multiples qu'elles ont subies ; encore quelque temps de ce régime, et l'une et l'autre nation, ne trouvant plus dans tout le contingent annuel un seul homme qui soit propre au service militaire, pourra enfin vaquer aux travaux de la paix, avec une population exclusivement composée de malingres et d'infirmes. Les jeunes filles se plaindront de cet état de choses, car elles ne sauront à qui donner leur amour.

Quant aux finances des deux royaumes, on devine ce qu'elles sont. Si navrante que soit la misère générale, chaque citoyen doit encore payer une somme de contributions qui dépasse la moitié de son maigre revenu. De ces budgets écrasants, la moitié est consacrée à l'armée ; quatre dixièmes vont au service de la dette publique (et encore, n'arrive-t-on à cette proportion, relativement modeste, que grâce aux nombreuses banqueroutes passées) ; et, sur le dixième restant, la plus grande partie est absorbée par la liste civile du souverain et le traitement d'une nuée de fonctionnaires, toujours grossissante ; car, aux emplois parfaitement inutiles que l'on avait coutume de réserver à tous les vétérans et invalides des campagnes de Petitbourg, on ne cesse d'en ajouter de nouveaux, la jeunesse elle-même ayant, dans cette décadence générale, perdu tout esprit d'initiative, et ne visant plus qu'à obtenir, par la faveur, de misérables emplois du gouvernement. Ne pouvant, en raison de leur nombre excessif, être rétribués convenablement, ces parasites faméliques achèvent de ruiner les peuples en les pressurant.

Ainsi les ressources des deux pays sont englouties chaque année, non pas seulement en pure perte, mais encore d'une manière nuisible; il n'en reste pas la centième partie pour les dépenses d'utilité publique.

III

Les souverains qui régnaient l'an dernier en Ixie et en Zédie, Pancrace XLV et Barnabé XVII, n'ignoraient pas, au moins dans ses traits principaux, cette lamentable situation : de nos jours, les efforts intéressés des courtisans ne parviennent plus à préserver la majesté royale de tout contact avec la vérité. Pancrace et Barnabé se désolaient donc à la vue de tant de misères, dont les conséquences, d'ailleurs, ne laissaient pas de les inquiéter pour eux-mêmes. Mais, pour y mettre fin, ils étaient incapables de concevoir une méthode différente de celle qui avait procuré tant de lauriers à leurs aïeux. Lors même que les lois mystérieuses de l'hérédité n'auraient pas suffi à les maintenir dans la bonne voie, leurs pères y avaient pourvu : désireux de perpétuer les traditions glorieuses de leurs maisons, ils avaient eu soin de confier, chacun de son côté, l'éducation du prince héritier à un vieux maréchal blanchi sous le harnois, et tout indiqué par ses blessures et ses infirmités pour remplir avec compétence le rôle de gouverneur et précepteur de Son Altesse.

Aussi les deux jeunes gens, d'ailleurs également bien doués à tous égards, avaient-ils bientôt compris que le seul moyen logique et raisonnable d'adoucir les souffrances de leurs peuples, était de leur en ajouter de nouvelles : convenablement assaisonnées de gloire, elles feraient, sans doute, oublier les anciennes.

Puisque la paix dont on jouissait était boiteuse, il suffisait évidemment, pour la consolider, d'entreprendre une grande guerre, qui ne pourrait manquer d'être la dernière. Petitbourg changerait encore une fois de mains, ou bien resterait sous son maître actuel; peu importait ce détail. L'essentiel était que la situation, nouvelle ou non modifiée, qui serait consacrée par traité à la fin de cette guerre, pût être solennellement déclarée définitive, comme l'avaient été toutes les précédentes. Et d'ailleurs, il y avait toutes chances pour qu'elle fût, sinon perpétuelle, du moins fort durable; car, après cette nouvelle épreuve, les deux pays, saignés à blanc, seraient certainement, pour longtemps, hors d'état d'entreprendre quoi que ce soit en vue de la modifier. Il est inutile de dire que ces réflexions ne sont qu'une synthèse de celles que se faisaient les deux monarques : car ni l'un ni l'autre ne mettait en doute son bon droit et l'appui décisif que lui accorderait le Dieu des armées.

IV

Les préparatifs furent donc activés de part et d'autre, dans le se-

cret relatif que comporte ces sortes d'opérations, sous l'œil vigilant d'une nuée d'espions.

On serait tenté de croire que deux puissances aussi profondément militarisées n'avaient plus aucun perfectionnement à apporter à leur organisation militaire. Mais, en cela, on se tromperait fort : il reste toujours quelque chose à faire, toujours quelque occasion de dépenser des millions. C'est un merveilleux engin de destruction, qu'un inventeur vous apporte pour établir la suprématie de l'armée ixienne, quitte à le vendre, le lendemain, non moins cher, au gouvernement zédien, par pur esprit d'équité, pour rétablir l'équilibre. C'est une forteresse, vieille de dix ans à peine, qu'il faut rebâtir entièrement pour la mettre en harmonie avec un récent perfectionnement de l'artillerie ; une division cuirassée à ajouter à l'escadre du sud-ouest ; une montagne à percer, pour raccorder deux voies ferrées et abrégier d'un quart d'heure la mobilisation ; un dépôt de vivres et de matériel à établir dans la zone de concentration, après quoi il faut bien le fortifier pour le mettre à l'abri des insultes ; un millier de chevaux à faire venir de La Plata, pour renforcer la cavalerie... Bref, on ne saurait croire combien de dangereuses lacunes, bien coûteuses à combler, un œil exercé aperçoit dans l'armée la mieux organisée.

Grâce à tant de sages précautions militaires, la situation n'avait naturellement fait qu'empirer. Dans l'impossibilité de recourir au budget pour solder toutes ces dépenses, on avait contracté plusieurs emprunts, pour décharger dans la mesure du possible les générations présentes au détriment des générations futures, qui sauraient bien à leur tour se tirer d'affaire. Mais, malgré cette sollicitude qu'on leur témoignait, les contribuables des deux pays étaient épuisés ; les impôts nouveaux, qu'il avait bien fallu instituer pour payer la rente de ces derniers emprunts, trompèrent toutes les espérances : au lieu des plus-values attendues, on enregistra des déficits croissants.

En même temps, les relations diplomatiques se tendaient. Il va de soi que chacun des deux souverains était parfaitement au courant des projets et préparatifs de son rival ; il se réservait seulement de s'en apercevoir, d'une manière officielle, le jour où il se jugerait en bon point pour prendre l'offensive. Or, ce jour approchait visiblement. On n'en était pas encore aux ultimatums, ni même aux demandes d'explications, mais déjà on avait échangé quelques « notes verbales » aigres-douces, sur l'importance peut-être exagérée que semblaient prendre les camps d'instruction et les grandes manœuvres dans la zone-frontière du voisin.

Et, en effet, des deux côtés de la frontière, à une distance moyenne d'une journée de marche l'une de l'autre, étaient cantonnées deux armées de trois cent mille hommes chacune, avec toutes leurs unités au complet de guerre. Il n'était pas rare que des troupes des deux partis, à la faveur de quelques exercices de service en campagne, se rencontrassent brusquement à petite portée de fusil. Les officiers ne manquaient pas de fraterniser avec la cordialité chevaleresque

d'hommes qui sont à la veille de s'entr'égorger sans même savoir pourquoi ; et les hommes de troupe, élevés dans la haine les uns des autres, les regardaient, de leur air calme et soumis de paysans qui ne comprennent pas.

Mais cette affectation de courtoisie dissimulait mal un grave danger. Ces sortes d'entrevues étaient surveillées attentivement par toute une classe de journaux qui se faisaient une spécialité du patriotisme théâtral et des excitations guerrières ; chacune d'elles était signalée par eux en caractères d'affiches. Qu'arriverait-il le jour où les camelots des deux capitales glapiraient sur les boulevards cette terrifiante annonce : « Demandez, l'incident de frontière de Saint-Martin-lès-Petitbourg ! Vingt tués et soixante-trois blessés ! Les effets foudroyants du fusil Dupont ! » Car enfin, on ne pouvait compter définitivement sur l'heureuse issue de rencontres aussi périlleuses ; tôt ou tard, un défaut de présence d'esprit, un malentendu, l'imprudence ou l'excès de zèle d'un douanier, pouvait amener mort d'homme, conflit armé, représailles ; et l'« honneur du drapeau » serait engagé par la faute d'un subalterne inconscient, sinon par quelque agent provocateur d'un gouvernement agressif.

V

Sur ces entrefaites, vers le milieu de l'année dernière, le roi Pancrace XLV vint à mourir, dans des circonstances bien propres à montrer avec quelle ardeur il veillait à la sûreté de son royaume. Partibusquement de sa capitale, un soir, dans le plus grand secret, pour aller alarmer la garnison de Petitbourg, il avait tenu à honorer de sa présence inespérée un bal paré que donnait, dans un château voisin de cette ville, la séduisante marquise de Folleville, chez laquelle il arriva, sans se faire annoncer, dans un brillant costume de capitaine des mousquetaires de Pancrace XXXIII. Pour mieux surprendre ses troupes, il daigna s'attarder là jusqu'au matin, revêtit à la hâte son uniforme de colonel-général des chevaux-légers, et, après cette nuit blanche, passa dix heures à cheval par une chaude journée de juillet. Un tub glacé, que Sa Majesté prit pour se remettre de ses fatigues, avant d'aller, en grande tenue de grand-maitre de l'artillerie, présider le banquet commémoratif du dernier bombardement de Petitbourg, fit le reste : un accès de phlisie galopante emporta en quarante-huit heures ce jeune monarque plein d'ardeur, mais surmené.

Sa mort amena une certaine détente dans les relations des deux pays. Ce n'est pas qu'elle n'ait été exploitée par les chauvins de l'IXie, par les « Tête-près-du-bonnet », comme on dit là-bas. Ils ne manquèrent pas de représenter l'auguste défunt comme une victime des machinations zédiennes : tout entier à la défense de la patrie menacée, il avait sacrifié sa jeunesse à l'organisation de la défense nationale, il était mort au champ d'honneur ! Mais la partie sensée de la population des deux royaumes comprenait que l'ouverture des

hostilités était pour le moins retardée, car on attendait beaucoup de son successeur.

Panrace XLV, en effet, était mort sans laisser de descendance. Et le trône d'Ixie revenait de ce fait à un sien grand-oncle, dont les tendances étaient notoirement différentes de celles des précédents monarques.

Le nouveau souverain, qui prit à son avènement le nom de Panrace XLVI, était le cadet et dernier survivant des nombreux fils de Panrace XLII, le bis-aïeul du défunt roi. Personne, dans sa jeunesse, n'avait pu supposer qu'il monterait jamais sur le trône, et son éducation, par suite, avait été fort négligée. Il faut entendre par là que, comme il ne manifestait pas la vocation militaire d'un prince désireux de faire pâlir la gloire de ses illustres ancêtres, Panrace-le-Conquérant, Panrace-le-Batailleur et Panrace-le-Victorieux, son père avait daigné lui permettre de se livrer à ses goûts naturels, qui le portaient vers l'étude des sciences. Il était bien de tradition, dans la famille royale, de confier aux princes du sang tous les grands commandements militaires ; mais la famille était assez nombreuse pour que ces postes fussent pourvus sans qu'on eût besoin de recourir à lui. On se contenta donc de créer pour le jeune Ignace-Panrace — le futur Panrace XLVI — la dignité de Grand-Maitre des services techniques des armées de terre et de mer, qu'il revêtit à l'âge de 12 ans. Et le dernier rejeton de tant de vaillants guerriers en profita pour se vouer tout particulièrement à l'étude d'un problème qui l'intéressait vivement, et qui était d'ailleurs en rapport direct avec la question de l'alimentation et de l'hygiène des troupes. Il s'agissait de transformer, par des croisements raisonnés, la morue en un poisson d'eau douce, que l'on pût acclimater dans le Lac-Noir, en plein Plateau Central, loin des frontières exposées du royaume ; de cette manière, on économiserait les vies précieuses et les frais considérables que coûte chaque année la saison de Terre-Neuve. En même temps, et d'une manière peut-être un peu prématurée, on avait installé, sur les bords du Lac-Noir, de monumentales fabriques de conserves, ainsi que de grandes distilleries où l'on devait produire, par des procédés tout nouveaux, une huile de foie de morue supérieure, que S. A. R. le Grand-Maitre comptait introduire dans l'ordinaire quotidien de la troupe.

Malheureusement, il faut l'avouer, les expériences poursuivies méthodiquement et sans arrêt pendant trente-huit ans, ont englouti jusqu'ici des sommes énormes, sans donner de résultat appréciable.

VI

Ce qui précède suffit à montrer que ce n'était pas un prince banal qui, au déclin de sa vie, revêtit à Ixville la pourpre royale. Sans avoir pu, naturellement, s'affranchir tout à fait des instincts despotiques

et sanguinaires qu'il tenait de sa haute lignée, Pancrace XLVI était un savant et un philosophe, autant du moins que ces qualités sont compatibles avec la situation d'un haut personnage qui n'a jamais vu d'hommes que profondément inclinés devant lui, et respectueusement attentifs à sa moindre parole. Il comprenait assez qu'à tant faire que de signer la paix, bon gré, mal gré, après l'avoir rompue par une guerre de plusieurs mois, il valait encore mieux ne la point rompre et ne courir aucun risque. Et il compatissait sincèrement à la misère de ses peuples. Non pas qu'il songeât, comme un esprit vulgaire et subversif, à les décharger d'une partie des impôts qui pesaient sur eux. Mais il désirait n'en pas édicter de nouveaux, et cela était déjà quelque chose. Quant aux anciens, il comptait bien les maintenir, en se bornant à en modifier l'emploi. Il rêvait notamment d'un certain laboratoire modèle qu'il pourrait encore vouer à l'étude de la morue d'eau douce, si les circonstances lui permettaient de licencier les quatre derniers régiments d'artillerie de campagne que son prédécesseur venait d'organiser.

A vrai dire, d'ailleurs, certains doutes lui étaient venus, relatifs à l'excellence de ses droits sur le canton de Petitbourg et aux chances qu'il aurait de les faire prévaloir. Il avait, à lui seul, passé dans la bibliothèque du palais plus de temps que tous ses prédécesseurs réunis, et il avait eu la patience de compulsier, au département des Archives d'Etat, le volumineux dossier qui se rapportait à cette question si embrouillée. Tout d'abord, il avait eu l'impression que l'enjeu ne valait pas les sacrifices qu'on lui avait consacrés ; le revenu annuel du canton de Petitbourg n'aurait pas suffi à défrayer pendant deux mois un de ses laboratoires. Et c'était là le critérium qui lui était le plus familier, pour évaluer l'importance d'une dépense quelconque.

Et peu à peu, en déchiffrant les vieux parchemins, il avait senti faiblir en lui l'admiration que, dans son enfance, on lui avait inculquée pour son lointain aïeul.

Pancrace XXIII avait fini par lui apparaître comme un prince vraiment trop dépourvu de scrupules, dont l'héritage vint à lui peser véritablement : il se prenait à méditer sur l'adage qui veut que bien mal acquis ne profite point.

Car c'était un pieux souverain que le roi Pancrace XLVI ; non pas bigot, mais pieux de cette bonne piété discrète et distinguée qui sied aux gens de qualité, et qui, sans leur imposer couramment de sacrifices trop pénibles, ne laisse point de les amener parfois à d'édifiants et profitables retours sur eux-mêmes. Il savait s'élever au-dessus d'un exclusivisme mesquin, et pensait fermement que, tout comme lui-même était le représentant de Dieu en Ixie, son bon frère Barnabé jouait en Zédie le même rôle prédestiné. Et cette circonstance lui donnait à réfléchir. Entre deux mandataires également qualifiés, la Providence favoriserait évidemment celui dont la cause était la plus juste. Et si celui-là était Barnabé, et non Pancrace !...

VII

De fil en aiguille, il se décida à faire sonder adroitement son rival sur la possibilité d'un arrangement aimable, suivi d'une réconciliation solennelle.

Surpris au-delà de toute mesure par une idée aussi contraire à tous les précédents, Barnabé commença par flairer un piège. Puis il réfléchit qu'il avait présentement sur les bras une assez mauvaise affaire avec un autre de ses voisins, l'empereur Népomucène d'Hypoborée, dont il viendrait difficilement à bout à lui tout seul; qu'il ne pouvait même songer à lui faire la guerre, s'il n'avait auparavant écrasé le roi d'Ixie, chose malaisée; mais que, s'il parvenait à s'assurer l'alliance de ce dernier, une courte campagne pourrait leur suffire pour conquérir et se partager l'Hypoborée. Il se décida donc à prêter l'oreille aux propositions de Pancrace XLVI.

Enfin, après d'assez longues négociations secrètes, les deux souverains surprisent brusquement le monde civilisé par la publication de la convention dont voici le texte authentique :

« Nous, Pancrace XLVI, par la grâce de Dieu, roi d'Ixie, etc., etc., et Barnabé XVII, par la grâce de Dieu, roi de Zédie et autres lieux, à tous, présents et à venir, qui les présentes verront, salut.

« Considérant qu'il est de droit public que ce qui a été fait ou conquis par l'épée ne peut être légitimement défait ou repris que par l'épée, et que le sort d'un territoire maintes fois arrosé d'un sang généreux ne saurait être modifié qu'à la suite d'un nouveau bain d'un sang non moins généreux ;

« Considérant d'autre part que, la guerre étant une institution d'ordre divin, il serait à la fois téméraire et impie de songer à abolir ce jugement de Dieu, mais qu'il est loisible de renoncer à employer ce moyen suprême de pacification sur la frontière ixo-zédienne, à la condition qu'il soit strictement maintenu en vigueur sur tout autre point où le besoin peut s'en faire sentir ;

« Voulant épargner à Nos peuples bien-aimés les calamités d'une nouvelle guerre, au sujet de la possession du territoire contesté de Petitbourg, et voulant néanmoins fixer définitivement le sort de ce canton d'une manière conforme aux sains principes qui viennent d'être rappelés ;

« Voulant également établir entre Nos peuples une amitié sincère et une alliance perpétuelle, en vue de pouvoir unir éventuellement Nos forces contre toute puissance qui se risquerait à une entreprise contraire aux droits et à la majesté des Monarchies ixienne et zédienne ;

« Nous faisons savoir à Nos peuples bien-aimés que Nous avons daigné conclure entre Nous et revêtir de Nos sceaux la convention amicale dont la teneur suit, et que Nos ministres feront exécuter comme loi de chacun de Nos royaumes.

« ART. 1^{er}. — Au cours des opérations relatives au recrutement de la prochaine classe appelée sous les drapeaux, les jeunes gens reconnus bons pour le service militaire seront inscrits, dans chacun des deux pays, sur une seule liste, par rang de taille.

« ART. 2. — Le premier jour du mois de mai de l'année prochaine à midi, les deux souverains se rencontreront dans la maison de cantonnier située à cheval sur la frontière ixo-zédienne, près de la borne-frontière numéro 153.

« ART. 3. — Une urne Leur sera présentée successivement, dans laquelle auront été enfermées, par les soins des deux ministres de la Guerre, deux boules de forme identique portant, l'une, l'inscription « Petitbourg, 10.000 », et l'autre, simplement le nombre 10.001.

« ART. 4. — S. M. Pancrace XLVI, roi d'Ixie, etc., etc., dont le royaume précède la Zédie dans l'ordre alphabétique, extraira d'abord une des boules de l'urne.

« ART. 5. — La seconde boule sera extraite immédiatement après par S. M. Barnabé XVII, roi de Zédie et autres lieux.

« ART. 6. — Le souverain qui aura amené la première boule décrite à l'article 3 ci-dessus, sera le maître incontesté de la ville et du canton de Petitbourg, lesquels resteront, à perpétuité et en toute propriété, possession immédiate de Ses héritiers légitimes, sous la condition posée par l'article 7 ci-après.

« ART. 7. — Dans un délai de huit jours à dater de ce tirage au sort, Il devra faire passer par les armes les 10.000 jeunes gens inscrits en tête de la liste par rang de taille des conscrits de Son royaume; aussitôt cette formalité accomplie, et constatée par les hauts commissaires que désigneront d'un commun accord les hautes parties contractantes, Il demeurera ou entrera en possession définitive desdits ville et canton de Petitbourg.

« ART. 8. — Dans le même délai de huit jours, le souverain qui aura amené la seconde boule décrite à l'article 3 ci-dessus, fera pareillement passer par les armes, en présence d'autres hauts commissaires également désignés par les deux hautes parties contractantes, les dix mille et un (10.001) conscrits les plus grands de Son royaume.

« ART. 9. — A titre de mesure transitoire, et pour mieux marquer le caractère amical et rassurant de la présence simultanée de leurs armées dans le voisinage de la frontière. S. M. Pancrace d'Ixie, vêtu de l'uniforme de feld-maréchal zédien, passera en revue dimanche prochain, l'armée zédienne; et S. M. Barnabé de Zédie, en tenue de feld-maréchal ixien, passera en revue le dimanche suivant l'armée ixienne; et au sortir de chacune de ces grandes parades, les deux Monarques se rencontreront dans la cathédrale de Petitbourg, où sera célébré, en leur présence, un Te Deum solennel, pour appeler la bénédiction du Seigneur sur Leurs deux glorieuses armées, désormais indissolublement alliées. »

VIII

On reconnaît sans peine, dans les considérants et dans l'économie

générale de cet important instrument diplomatique, l'esprit à la fois pieux et philosophique, hardiment novateur et pourtant respectueux des anciens usages, du vieux roi Pancrace XLVI.

Plus de guerre entre les deux pays. Et néanmoins, on s'en remettait au jugement de Dieu. Le sacrifice total en hommes était faible, en définitive : vingt mille et une vies humaines pour assurer le sort d'un canton de dix mille âmes, c'était pour rien. Et ce nombre avait été ingénieusement choisi pour ne modifier en rien la population du royaume favorisé par le sort, ce qui était bien commode pour les fonctionnaires chargés d'établir la répartition des impôts.

Quant à la désignation des victimes par rang de taille, elle était pour le moins aussi raisonnable que celle que l'on confie généralement au caprice aveugle des balles et des obus. Puisque la guerre, en moissonnant la partie la plus vigoureuse de la population mâle, est par principe une sélection à rebours, il était logique de pousser le principe jusqu'à ses conséquences extrêmes, et de sélectionner parmi cette élite de jeunes gens, sinon les plus robustes et les mieux constitués, ce qui eût laissé trop de place à l'arbitraire, du moins les plus grands : la toise devenait ainsi un merveilleux instrument pour trancher les nœuds gordiens de la diplomatie.

Il était non moins naturel d'imposer un sacrifice supérieur au souverain qui perdrait à jamais Petitbourg. De cette manière, il saurait au moins pourquoi il devait renoncer à ses prétentions et aussi bien la tradition veut-elle que, quand on abandonne un territoire au voisin, c'est qu'il vous a tué plus de monde qu'il n'en a perdu. Mais il était absolument inutile d'exagérer hors de propos cette saignée. Aussi s'était-on arrêté à un excédent de un tué, par rapport à la perte de l'heureux rival ; il s'agissait en définitive, non d'infliger au perdant un affaiblissement excessif, mais seulement de marquer un principe, comme font les tribunaux quand ils accordent à un plaideur un franc de dommages-intérêts.

Enfin, on évitait les bombardements, pillages, réquisitions, vols, viols et excès de toute nature, qui ont coutume d'accompagner et de corroborer le jugement de Dieu. Et quelle économie ! La dépense était réduite au minimum ; on peut même dire qu'elle était pratiquement nulle, car les quelques milliers de cartouches nécessaires pour exécuter loyalement le traité, pouvaient facilement être prélevées sur les allocations annuelles du tir à la cible.

Bref, on ne saurait trop admirer la haute prudence qui avait présidé à cet arrangement sans précédent. C'était là, en vérité, un bien beau traité, une royale idée !

IX

Et pourtant, qui peut se flatter de pouvoir, par une mesure quelconque, rallier à soi tous les suffrages ?

D'abord, et en dehors de toute discussion théorique, les jeunes gens des deux pays semblèrent s'être donné le mot pour rendre le

traité inexécutable. La prochaine classe du contingent s'évanouit à vue d'œil, les futurs guerriers passant à qui mieux mieux la frontière. Bien entendu, par rang de taille. Ceux qui se jugeaient destinés à servir dans la garde ou dans les cuirassiers disparurent les premiers; puis, ceux qui estimaient leur stature digne des autres armes spéciales; et l'on peut être assuré qu'au 1^{er} mai prochain, il ne restera plus en Ixie ni en Zédie un seul homme à incorporer dans l'infanterie. Si encore il ne s'était agi que d'affronter le hasard des batailles, tous seraient restés au pays; car le propre de l'homme est d'espérer charitablement que c'est sur le voisin que tombera toute surprise désagréable, comme par exemple un éclat d'obus. Mais la mort à coup sûr et sans phrases ne souriait réellement à personne, même avec la perspective de voir son nom figurer dix millièmes sur un monument commémoratif de ces grands événements, que les architectes officiels rêvaient déjà d'élever dans chaque capitale.

Et le pis est que la plupart de ces émigrants se rendaient en Hypoborée, où l'on s'empressa d'organiser à leur intention, à mesure qu'ils arrivaient, de nouveaux bataillons de Légion étrangère. Cela donna fort à penser à Barnabé XVII, qui ne fut pas éloigné de voir, dans la grande idée du règne de Pancrace, un coup monté entre ce dernier et l'empereur Népomucène; il lui vint de furieuses démangeoisons de tomber avec ses vieilles troupes sur Pancrace, pour lui « flanquer une culotte » (car il avait lu M. de Vogüé et savait comment il convient d'exprimer un juste ressentiment).

Et cependant, une sourde fermentation agitait les deux peuples ingrats dont on avait voulu assurer le bonheur.

Des esprits chagrins se trouvèrent, pour décrier une convention aussi ingénieuse, aussi équitable. Dans chacun des deux royaumes, et vers la même époque, s'était formée une faction subversive, le parti démophile, qui avait pris pour tâche de saper le pouvoir absolu, pourtant si paternellement exercé, des deux souverains. Ennemis de la guerre en général, et surtout des luttes entre l'Ixie et la Zédie, qu'ils ne craignaient pas de comparer à des guerres civiles, ces hommes avaient résolu de rapprocher les deux nations, qu'une égale civilisation prédestinait, disaient-ils, à vivre en bonne intelligence; et, pour cette raison, on les avait flétris du sobriquet d'« Ixo-zédiens », dont, par bravade, il leur arrivait parfois de se parer comme d'un titre de noblesse.

Plusieurs d'entre eux insinuèrent publiquement que, si l'on tenait absolument à sanctionner par une effusion de sang le tirage au sort de Petitbourg, on aurait bien pu désigner, au lieu de ces milliers de conscrits innocents, et au bout du compte, plutôt disposés à se désintéresser de la question, les rois et les ministres qui attachaient un tel prix à la possession de cette bicoque; certains ajoutaient qu'il était plutôt au souverain gagnant à donner ses jours pour assurer ce fief à ses héritiers, et qu'on devait laisser la vie au perdant en guise de fiche de consolation.

Un démophile se trouva même à Ixville, pour énoncer que ce sacrifice, ainsi limité, serait lui-même aussi superflu qu'injuste ; que la vie humaine devait être respectée en toute circonstance ; et que, pour un esprit dépourvu de préjugés, « l'existence d'un monarque valait bien, après tout, celle d'un charbonnier ». Bien que ce scandaleux propos d'énergumène eût été tenu dans une réunion secrète des chefs du parti, il transpira, et son auteur, poursuivi pour crime de lèse-majesté, fut condamné à cinq ans de travaux publics.

Enfin, une notable fraction du parti professe que l'arrangement, fût-il amendé suivant ces propositions révolutionnaires, serait encore aussi parfaitement absurde que tous les précédents traités de cession. Le moyen le plus sage et le plus certain d'en finir avec cette exaspérante querelle, serait tout simplement, disent-ils, de s'en rapporter aux Petitbourgiens : les vicissitudes de leur destinée les ayant mis à même de comparer les institutions et les mœurs des deux pays, ces braves gens sauraient bien dire si c'est à Ixville où à Zédville qu'il leur serait le plus agréable — ou le moins désagréable — de payer leurs impositions, à supposer qu'ils ne préférèrent pas, tout simplement, les consacrer aux besoins de leur canton. Il est inutile d'insister sur l'impertinence de propos aussi contraires à toutes les lois divines et humaines.

Heureusement, les bons rois Pancrace et Barnabé ont des ministres à poigne : on peut espérer que des mesures répressives, appliquées avec l'énergie voulue, ne tarderont pas à avoir raison de ces déplorables tendances du populaire.

X

Toutefois, cette confiance n'est pas générale, dans les milieux bien pensants. Les vieux serviteurs des deux monarchies, témoins décrépits de leur gloire d'antan, hochent la tête, pensifs. Ils ont gardé le pieux souvenir des règnes passés, durant lesquels les campagnes de Petitbourg procuraient à la fidèle noblesse honneurs et dotations. Ils estiment que les monarques de nos jours, par des concessions débonnaires, dont ce dernier traité est un frappant exemple, sapent eux-mêmes les assises séculaires de leurs trônes. Ils constatent que, devant cette abdication morale, la notion du respect se perd dans les masses. Et, tristement, ils conviennent entre eux que des temps bien sombres sont proches.



